



# NOTICE EXPLICATIVE

CM1/CM2  
Ecoles élémentaires  
de Faverges-Seythenex

**A conserver**

Merci de remettre la fiche d'inscription même si votre enfant ne participe pas aux activités

La commune propose des activités artistiques, manuelles, culturelles et sportives, à titre gratuit, aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de Faverges-Seythenex.

- ✓ Ces activités ont lieu le mercredi matin de 9h à 12h **au groupe scolaire René Cassin** pour l'ensemble des enfants des écoles de Faverges-Seythenex (René Cassin, Seythenex et Viuz), en dehors des vacances scolaires.
- ✓ L'année scolaire est divisée en 4 périodes (entre 8 et 9 semaines chacune) :
  - La première période : du 12 septembre 2018 au 14 novembre 2018 inclus,
  - La deuxième période : du 21 novembre 2018 au 30 janvier 2019 inclus,
  - **La troisième période : du 06 février 2019 au 10 avril 2019 inclus,**
  - la quatrième période : du 15 mai 2019 au 03 juillet 2019 inclus.
- ✓ Les activités proposées pourront changer d'une période à une autre.
- ✓ Les fiches d'inscription aux activités sont transmises aux enfants par l'intermédiaire de l'intervenant, avant chaque période.

**Les activités des mercredis matins sans cartable sont facultatives.**

**Toutefois, l'inscription d'un enfant implique un engagement pour toute une période.**

**Toute absence doit donc être motivée et signalée au coordinateur des activités :**

**Monsieur Fabien JACQUET - tél. : 06.60.65.12.14.**

## LE DEROULEMENT DES MERCREDIS MATINS SANS CARTABLES

Pour les élèves d'élémentaire des écoles René Cassin, de Seythenex et de Viuz :

- ✓ Possibilité d'inscription à l'accueil de loisirs payant de 7h30 à 8h30.
- ✓ Possibilité d'un accueil échelonné de 8h30 à 9h.
- ✓ Activités de 9h à 12h.

A 12h, plusieurs possibilités :

- ✓ Les parents ou les personnes autorisées viennent chercher l'enfant.
- ✓ Les enfants peuvent rentrer seuls chez eux avec l'accord de leurs parents signifié sur la fiche de choix.
- ✓ Les enfants inscrits à la restauration (ouvert de 12h à 13h) sont pris en charge par les animateurs du temps de midi.

A 13h, après la cantine deux possibilités :

- ✓ Les parents ou les personnes autorisées viennent chercher l'enfant.
- ✓ Les enfants peuvent rentrer seuls chez eux avec l'accord de leurs parents signifié sur la fiche de choix.
- ✓ Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la Soierie sont pris en charge par les animateurs de la Soierie.

## Conseils et précisions pour remplir la fiche de choix :

L'enfant indique, sur la fiche de choix, les activités qu'il souhaite faire en les numérotant par ordre de préférence (par exemple, indiquez 1 dans la case « Couture » pour un premier vœu et 2 devant « Jeux et sports d'adresse / Jeux de société » pour un deuxième vœu, etc.).

Les places dans les groupes d'activités étant limitées, nous nous efforçons de respecter au mieux le choix des enfants : le premier choix de l'enfant sera retenu au minimum une fois dans l'année.

Attention ! Si l'enfant n'a émis qu'un seul vœu et que nous ne pouvons satisfaire sa demande, il sera placé dans une autre activité en fonction des places disponibles.

## Définitions des activités de la troisième période :

Lorsque deux activités sont prévues dans la matinée, l'enfant participe aux deux activités (1h30 environ chacune).

### Atelier cirque :

- Découverte et initiation aux différentes disciplines du cirque (jonglerie, équilibre, acrobaties...) adaptées à l'âge des enfants.

### Couture :

- Avec un peu de matériel (fil, tissu, aiguilles...) et beaucoup de patience, l'enfant va s'initier à la couture.

### Jeux et sports d'adresse / Jeux de société :

- Toutes sortes de jeux ou de sports comme le cricket, le tir à l'arc, les quilles finlandaises, la pétanque... qui font la part belle à l'adresse.

- L'enfant va apprendre à utiliser différents types de jeux, en respectant le matériel, l'adversaire et les règles mises en place.

### Les sentinelles du lac / Atelier céramique 2 :

- Différentes activités ludiques sont proposées, en collaboration avec le SILA, pour mieux connaître et protéger le lac et son environnement.

- Créer des objets en céramique pour soi, mais aussi dans le cadre d'un projet collectif.